

CODE DE VIE






VALEURS DE L'ÉCOLE LA CARRIÈRE :

♥ BIENVEILLANCE ♥ ENGAGEMENT ♥ COOPÉRATION

**J'AGIS DE MANIÈRE À NE PAS ADOPTER, NE PAS ENCOURAGER,
NE PAS ACCEPTER DES COMPORTEMENTS ET DES GESTES
DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION.**



	RÈGLES GÉNÉRALES	RAISONS	COMPORTEMENTS ATTENDUS
RESPECT DE SOI	<p>Je me respecte</p>	<p>J'ai le droit d'être accepté comme je suis avec mes différences et mes difficultés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'adopte de saines habitudes de vie. ✓ Je m'habille selon le code vestimentaire de l'école. ✓ Je nomme mes émotions afin de faire respecter mes limites.
RESPECT DES AUTRES	<p>Je respecte les autres</p>	<p>J'ai le droit de vivre dans un milieu harmonieux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'emploie un ton et un langage convenable lorsque je m'adresse à un élève ou à un adulte.

	RÈGLES GÉNÉRALES	RAISONS	COMPORTEMENTS ATTENDUS
RESPECT DE L' ENVIRONNEMENT		J'ai le droit de vivre dans un environnement agréable, propre et en bon état.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je ramasse mes déchets. ✓ Je range convenablement mon matériel et mes effets personnels. ✓ Je prends soin du matériel et des lieux mis à ma disposition.
SÉCURITÉ		J'ai le droit de bénéficier de la sécurité à l'école.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je joue à l'intérieur des limites de la cour de récréation. ✓ Je me rends calmement à l'entrée désignée de mon autobus. ✓ Je me déplace calmement dans l'école.
RÉUSSITE		Je veux réussir à ma juste mesure.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je fais le travail demandé en m'appliquant. ✓ J'utilise les outils mis à ma disposition. ✓ Je demande de l'aide au besoin. ✓ J'ai en ma possession tout le matériel requis pour mes cours et activités.



Un non-respect des règles générales pourrait entraîner les conséquences ou sanctions suivantes :

Conséquences et sanctions

- ❖ Avertissement verbal et/ou écrit.
- ❖ Communication aux parents (message, appel téléphonique, billet d'avertissement).
- ❖ Fiche de réflexion.
- ❖ Retrait du groupe.
- ❖ Suspension interne ou externe.

- ❖ Relocalisation de l'élève dans un autre milieu.
- ❖ Remboursement pour bris de matériel.
- ❖ Confiscation d'un objet (un parent devra venir le récupérer).
- ❖ Geste de réparation.
- ❖ Perte de privilège.
- ❖ Reprise de temps pendant une journée pédagogique.
- ❖ Rencontre parents-direction.



Conséquences éducatives et mesures d'aide

- ❖ Rappel, modelage et renforcement du comportement attendu.
- ❖ Démarche de réparation accompagnée d'un intervenant.
- ❖ Développement des habiletés sociales.
- ❖ Récréations supervisées guidées.
- ❖ Proximité physique d'un adulte.
- ❖ Suivi personnalisé.
- ❖ Collaboration avec les parents.
- ❖ Collaboration avec ressources spécialisées.
- ❖ Plan d'intervention en lien avec la problématique.

Il est interdit de :

- ❖ Se présenter dans la cour de récréation avant les heures permises.
- ❖ Quitter l'école avant les heures permises sans autorisation.
- ❖ Lancer des objets tels que roches, bâtons, branches, balles de toutes sortes.
- ❖ Déshabillage excessif.
- ❖ Tout vêtement portant un symbole, un dessin ou un message à caractère sexuel, violent ou raciste.
- ❖ Vêtements et accessoires munis de chaînes, d'épingles, de pics, etc.
- ❖ Apporter des aliments contenant des noix/arachides.
- ❖ D'apporter des objets électroniques tels que cellulaires, tablettes électroniques, ordinateur, lecteur MP3, etc. sans permission.
- ❖ D'apporter des jouets de la maison sans permission.
- ❖ De mâcher de la gomme en tout temps et en tout lieu.

N.B. L'équipe du code de vie, après consultation, se réserve le droit d'intervenir si une situation jugée inacceptable se présente.